

M. Bardet, Président, ouvre la séance à 20h15 et souhaite une cordiale
bienvenue à tous les délégués.

Les Communes de Peney-le-Jorat et de Chesalles sont excusées.

L'ordre du jour qui sera suivi tel quel :

1. Ouverture - Assermentation
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2004
3. Election du comité (article 19 des statuts de l'ARO)
4. Communications du Comité de Direction
5. Divers et propositions individuelles.

1. Assermentation

Le **Président** ne procède à aucune assermentation en début de séance, mais
assermentera, par la suite, M. Modoux, M. Serex et M. Dind, élus au comité de
direction.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2004 :

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Election du comité (article 19 des statuts de l'ARO)

M. Bardet nous rappelle que le comité directeur a adressé sa démission au Conseil
Intercommunal de l'ARO et que, par ce fait, nous devons élire 5 nouveaux membres.
Le Comité devant être composé de 2 membres de communes de plus de 700 habitants
(un du haut et un du bas) et de 3 autres membres. La CERO étant représentée par 2
membres qui seront proposés par cette instance.

Mme Richard propose M. Modoux d'Oron-La-Ville.

M. Modoux nous explique qu'il est démissionnaire, mais qu'il n'a pas l'intention de tout laisser tomber d'un coup. Il pense que des forces jeunes et nouvelles seraient peut-être plus intéressantes. Malgré tout, il n'est pas contre l'idée de poursuivre.

M. Heusch propose M. Dind de Palézieux.

M. Dind le remercie de cette confiance et nous explique qu'il en a effectivement déjà parlé au sein de sa Municipalité. Aucune décision n'ayant été prise, il hésite un instant et nous informe qu'il lui serait difficile de présider l'ARO, mais est d'accord d'être candidat.

M. Ducret nous fait remarquer qu'il y a un certain malaise, car le futur comité ne sait pas vraiment à quoi s'en tenir pour l'avenir. Faudra-t-il continuer ce qui a été entrepris ou au contraire essayer de repartir sur de nouvelles bases et avec de nouvelles idées.

M. Bardet nous rappelle que nous avons un devoir civique à accomplir pour cette législature et que, même si certaines choses sont gelées, le fond de la petite enfance, par exemple, existe encore. Il nous rappelle aussi que l'ARO est toujours en place, que le budget de l'année prochaine doit être géré et que ce sera peut-être le début de nouvelles propositions.

M. Ducret répond qu'il comprend, mais souhaitait simplement relevé ce point.

M. Modoux nous explique qu'il faut effectivement voir vers l'avenir et être responsable. Il faudra redéfinir nos objectifs et essayer de trouver des remèdes avec les 16 communes qui resteront en 2005.

M. Bardet demande si les membres démissionnaires se représentent à cette élection.

M. Serex nous fait remarquer que l'année 2004 a été difficile et qu'il n'est pas simple de se motiver dans ces conditions. Malgré tout, l'Association est toujours là et des personnes y travaillent. Avec un espoir qu'il y ait une prise de conscience sur les buts à mener, il est d'accord de se représenter.

M. Bardet résume que pour l'instant, nous avons 2 candidatures sûres et 1 en suspens. Il demande aux communes du haut si quelqu'un est intéressé.

Mme Hegi trouve que la commune de Servion a déjà beaucoup investi et souhaite simplement rester dans la commission des déchets.

M. Bardet relève que concernant les communes de plus de 700 habitants, la commune de Carrouge est démissionnaire, donc ne va pas se présenter. Il pose la question à M. Gilliéron de Mézières.

M. Gilliéron nous explique que la commune de Mézières aura un autre problème en 2005, la fusion des communes. Il nous rappelle, qu'au début de sa législature, il a informé sa Municipalité que si la fusion devait avoir lieu, il démissionnerait. Il ne veut donc pas se porter candidat pour cette élection. Il propose les Cullayes, mais malheureusement cette commune n'a pas plus de 700 habitants.

M. Bardet propose de laisser les communes du haut en suspens.

Mme Richard propose M. Wist de Châtillens.

M. Wist nous explique qu'il a déjà une grosse charge de travail au niveau professionnel et que même si l'intérêt est là, il n'a pas envie de bâcler ce qui doit être fait.

M. Bardet demande à M. Heusch de Bussigny-s/Oron, à M. Buttet de Ferlens, à Mme Robert de Montpreveyres, à M. Mamin des Tavernes et à M. Matthey de Vuibroye s'ils sont intéressés.

M. Heusch répond que non, car il fait déjà partie de 5 comités.

M. Buttet répond non.

Mme Robert répond que non et nous explique qu'elle devra aussi s'occuper du problème de la fusion en 2005.

M. Mamin nous répond aussi par la négative.

M. Matthey nous explique qu'il est en fin de législature et qu'il ne peut pas accepter ce travail en plus de la Municipalité.

M. Bardet propose une élection d'un comité avec seulement 3 membres au lieu de 5. Une assemblée sera convoquée début 2005 afin de revoir cette situation, mais pour l'instant il faudrait qu'on soit d'accord de déroger aux statuts en acceptant que 2 communes du bas de plus de 700 habitants soient représentées au comité.

M. Cusin souhaite que, si nous sommes d'accord sur ce principe, il soit noté clairement qu'aucune petite commune ne veut se présenter.

M. Bardet est d'accord.

M. Burri intervient en nous informant qu'il ne veut pas que cette phrase soit inscrite au procès-verbal, car M. Cusin n'est ni Syndic, ni Municipal et pense qu'il faut l'être pour se rendre compte de la charge de travail.

Mme Hegi nous explique qu'effectivement nous nous dévouons pour nos communes, mais que l'ARO est une chose à part.

M. Baud nous demande de nous exprimer clairement et de savoir si ce que nous voulons est la séparation du haut et du bas.

M. Heusch propose M. Reichenbach de la commune de Corcelles-Le-Jorat.

M. Reichenbach nous fait remarquer qu'il est démissionnaire et que sa réponse est non.

M. Bardet propose de passer au vote de la question suivante :

Acceptons-nous de rendre possible l'élection de 2 représentants de communes du bas de plus de 700 habitants, étant donné que personne d'autre ne s'est porté candidat ?

40 oui - 28 abstentions - 5 absents

Nous passons ensuite à l'élection des 3 candidats.

M. Dind 14 voix pour - 5 abstentions.

M. Modoux 15 voix pour - 4 abstentions.

M. Serex 14 voix pour - 5 abstentions.

M. Bardet félicite les 3 nouveaux élus et procède à leur assermentation. La séance est suspendue afin de les laisser discuter et connaître qui se présenterait comme Président.

M. Modoux nous remercie pour la confiance accordée et s'engage à trouver des solutions et discuter de l'avenir de la région. Il propose M. Serex comme Président.

M. Bardet nous demande de passer au vote :

14 voix pour - 5 abstentions

M. Serex est donc Président et nous remercie de cette élection.

M. Bardet procède à son assermentation et informe le nouveau comité que leur entrée en fonction est effective dès le 25 novembre 2004.

4. Communications du comité de direction

M. Serex nous informe qu'ils essaieront de trouver des solutions qui rassemblent et que des discussions auront lieu avec toutes les communes.

Il nous précise qu'à un mois de la fin de l'exercice, le fond culturel a été presque totalement utilisé. Il reste seulement frs. 1'500.-

Il reste frs. 23'840.- dans le fond sportif sur les frs. 60'000.-.

Pour 2005, il reste frs. 161'600.- dans le fond de la petite enfance, ce qui laisse une marge suffisante, même si aucun encaissement n'est prévu.

Aucune nouvelle demande n'a été reçue pour le fond FISARO, il reste frs. 90'000.-, malgré le prêt consenti en 2003 de frs. 10'000.-.

Il serait judicieux d'organiser une séance début 2005 pour que le comité directeur puisse mener au mieux son mandat.

5. Divers et propositions individuelles

M. Serex adresse ses remerciements à toute l'équipe du comité sortant. Le travail a été fourni tout au long de l'année, car même s'ils étaient démissionnaires, la discussion a toujours été franche et ouverte.

M. Reichenbach demande si l'attribution du transport des déchets a été faite.

M. Serex nous explique que, du fait de la démission de plusieurs communes, la procédure d'appel d'offre a été suspendue et qu'une séance sera organisée la semaine prochaine.

M. Gilliéron s'étonne que personne n'ait parlé de l'éventuel District du Jorat. Une séance de discussion a eu lieu et il trouve dommage que peu de communes se soient déplacées.

M. Bardet pense que ce n'est pas vraiment le lieu pour en débattre, mais passe la parole à M. Modoux pour quelques explications.

M. Modoux nous informe qu'effectivement la commune d'Oron-La-Ville était absente, mais qu'elle y aurait volontiers participé. En tant que Député, il pense qu'il serait déjà important de savoir sur quels critères les districts devront être définis avant de débattre sur le découpage en lui-même.

M. Bardet remercie M. Modoux pour ces explications et remercie les différents membres du comité et les personnes qui travaillent au sein de l'ARO pour le travail exécuté. Il souhaite bon vent aux communes qui quittent l'association et d'ores et déjà un Joyeux Noël et une Bonne Année à tous.

La parole n'étant plus demandée, **Le Président** clôt la séance à 21h35.

Oron-la-Ville, le 25 novembre 2004, pour le Conseil Intercommunal :

Le président :

La Secrétaire :

Philippe Bardet

Sylvie Chapuis